



Conakry, le 17 juillet 2023

N ° 002/AMG/2023

COMMUNIQUE

Le Conseil d'administration (CA) de l'Association des Magistrats de Guinée (AMG) a l'honneur de porter à la connaissance des magistrats des cours et tribunaux, ainsi que ceux de l'Administration centrale, de la tenue de l'Assemblée générale ordinaire des magistrats de Guinée, prévue le 27 juillet 2023 à partir de 10 heures dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Dixinn, délocalisé dans l'enceinte de la cour d'appel de Conakry.

Cette assemblée générale ordinaire portera sur l'ordre du jour suivant :

- 1- ouverture et mot de bienvenue du Président
- 2- information générale
- 3- rapport du Conseil d'administration
- 4- adoption des nouveaux statuts et règlements intérieurs
- 5- divers.

Convaincu de l'engagement de chaque magistrat pour le rayonnement d'une Justice vertueuse, indépendante et impartiale en République de Guinée, le CA de l'AMG compte vivement sur la présence de tous.

Pour le Conseil d'administration/Le Président




Mohamed DIAWARA